

DECLARATION CGT :

AGRESSION A LILLE PORT FLUVIAL

C'est avec effroi et émotion que la CGT Pôle Emploi Hauts-de-France a appris l'agression à l'arme blanche de notre collègue du site de Lille Port Fluvial ce 9 novembre 2022. Même si notre collègue n'a pas eu de blessure pénétrante, pour autant, il a été blessé physiquement et psychologiquement. Le choc est là, pour notre collègue, pour le collectif de Lille Port Fluvial et pour l'ensemble des agents de Pôle Emploi. Nos pensées vont avant tout au collègue et à sa famille.

Pour une grande partie d'entre nous qui exerçons notre métier auprès des usagers, cette agression nous a fait revivre des moments conflictuels rencontrés dans l'exercice de nos missions. Ce drame aurait pu avoir lieu dans n'importe quelle agence Pôle emploi, pour notre organisation, il est hors de question de se substituer à la justice ni d'excuser d'aucune manière que ce soit cette agression.

Néanmoins, cet événement tragique ne peut pas faire oublier les nombreuses alertes que nous avons faites dans cette instance et dans d'autres sur les tensions avec les usagers qui se multiplient.

La crise sanitaire, sociale et économique a accru le nombre de travailleurs privés d'emploi, la précarité et la misère sociale. La crise sanitaire s'est traduite aussi par une augmentation des déséquilibres psychiques et une dégradation de la santé mentale de nos concitoyens. **Dans ce contexte, la réponse sécuritaire conjoncturelle ne peut être la seule solution.**

Pour la CGT Pôle emploi Hauts-de-France, des mesures fortes s'imposent pour assurer la survie, non pas de cette économie, mais **des hommes et des femmes durement touchés par la crise sociale, économique et sanitaire.** L'annulation de la contre-réforme de l'Assurance Chômage s'impose. Il faut aussi en cesser avec les discours stigmatisant les privés d'emploi, en lien avec les décisions gouvernementales et les plans imposés à Pôle Emploi : plans métiers en tension, débat à l'assemblée et au sénat pour supprimer les droits à l'allocation chômage, expérimentation sur les bénéficiaires du RSA,...

Au sein de Pôle emploi, la mise à distance - le tout numérique- les réponses différées participent à accroître les tensions entre usagers et conseillers.

Pour la CGT Pôle emploi, il est inadmissible que des travailleurs précaires de Pôle emploi (en Service Civique ou en CDD) soient en première ligne, nous exigeons leur titularisation ainsi que :

- Le retour à une réception sur le flux, dans un bureau et avec du personnel formé pour traiter des dossiers compliqués ou litigieux,
- L'arrêt du Contrôle de Recherche d'Emploi et d'une Gestion de la Liste punitive,

- La suspension du déploiement de tous les projets en cours pour alléger la charge mentale et physique de tous les personnels.

Pour la CGT Pôle emploi, une nouvelle offre de service doit être mise en place au service des besoins des usagers pour les accompagner vers un retour à l'emploi en fonction de leur qualification et leur choix. Dans cet objectif, les moyens humains et financiers sont nécessaires pour l'ensemble des services publics et les organismes de protections sociales.

Ce sont ces revendications que la CGT porte dans la n^{ième} contreréforme qu'est le chantier France Travail afin que cette structure réponde aux besoins des privés d'emploi et non aux politiques libérales du gouvernement, prônant le plein emploi au détriment des droits des privés d'emploi.

Des deux côtés du guichet, privés d'emploi et agents de Pôle Emploi, nous ne sommes pas responsables, mais victimes des politiques gouvernementales coercitives. Ensemble, représentants de la direction et élus du personnel, demandons au gouvernement d'en cesser avec ces plans mettant en détresse les privés d'emploi et en danger les agents de Pôle Emploi.

C'est aussi pour contrer ces politiques que la CGT Pôle Emploi se mobilise depuis le 29.09, en multipliant les actions de mobilisation et de grève, le 18.10, le 27.10 et aujourd'hui le 10.11.